

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 MARS 2021 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 24/02/2021.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Béatrice SARTRON, Carine MALAPEYRE,
Mrs Éric CHOLLET GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE
Nicolas LACROIX, Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, Mme Annabelle GROMENIL,
M. Marc BOULOUX, M. Christophe COTTIN,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Louis DUCARRE.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal n'a pas été signé à l'unanimité. Mrs Jean-Marc ROBERT et Daniel CAPY ont contesté les deux phrases manquantes concernant les subventions des associations. A savoir : « M. Jean-Marc ROBERT propose de voter une somme forfaitaire à l'ensemble des associations et d'accorder un complément après présentation du projet au Conseil Municipal. Etant membre de l'ARIEP, il vote contre l'augmentation de leur subvention car il est dans l'attente du projet de l'année 2021. »

1. DOSSIER GUERIN

Madame Lou BRUNG a souhaité informer le conseil municipal par un courrier accompagné d'un questionnaire complété par les habitants du hameau, des dangers encourus par les enfants du quartier (vitesse des véhicules, etc...). Un rendez-vous sera pris avec les habitants par M. CHOLLET-GABARD afin de soumettre une proposition de sécurité. Le dossier est à suivre.

2. AUTOLAVEUSE

L'acquisition d'une autolaveuse est en cours d'étude. Ayant qu'un seul devis, le dossier est reporté au prochain conseil.

3. PORTE GARDERIE

Des devis ont été réalisés afin de modifier la fenêtre du bureau de la garderie en porte d'entrée avec un rideau. Les travaux de maçonnerie s'élèvent à 818.40 € T.T.C. Actuellement les devis de menuiserie ne sont pas réalisés.

4. DALLAGE ABRIS BUS

Les travaux de dallage en béton pour la création des deux abris bus (Jean Roux et La Gare) s'élèvent à 4 075.20 € T.T.C

Une demande d'emprise de terrain privé devra être effectuée auprès des propriétaires pour le muret de soutien. Madame VIGIER a rencontré le SDEEG pour installer un éclairage. Un devis sera envoyé. Pour information : une subvention de 20 % est accordée sauf pour l'éclairage solaire.

5. LOCAL TECHNIQUE

A cause des pluies de cet automne, le local technique s'est dégradé. Afin d'assainir le bâtiment, des travaux ont été effectués en urgence pour un montant de 4 261.20 €.

Mme MALAPEYRE suggère d'effectuer une déclaration auprès de l'assurance pour un dégât des eaux.

6. ENTRETIEN DES CLIMATISATIONS DES LOGEMENTS

Afin de réaliser l'entretien des climatisations des bâtiments (25 climatiseurs), Monsieur MAUVILLAIN, électricien, propose un entretien pour un coût de 1 680.00 €. Le devis est accepté à l'unanimité.

7. PREEMPTION SAFER TERRAIN « LA BARRE »

Une préemption a été déposée sur les parcelles AD 271, 274, 276 et 277 par la commune auprès de la SAFER.

8. RONDE DES VIGNOBLES

La Ronde des Vignobles a sollicité la commune pour occuper le foyer communal le 12-13 juin 2021. Cette date coïncide avec l'organisation des élections régionales. Afin de respecter la distanciation sociale lors des élections, il est décidé de ne pas mettre à disposition la salle.

9. QUESTIONS DIVERSES

- A la suite des inondations (buses bouchées, etc...) des trous se sont formés sur la route aux lieux dits LA PREVOTE et BERNON. Celles-ci sont fermées à la circulation, des balisages ont été installés en attente de travaux par Monsieur Cédric BRUNEAU.
- Il faudrait rappeler aux habitants des lieux dits LA MAILLERIE et CABREZAN de rentrer les poubelles car les routes sont très étroites.
- Madame le Maire sollicite les membres du conseil sur le PLU, et d'éventuels besoins. Monsieur ROBERT demande qu'une éventuelle modification du PLU soit effectuée que si des projets de développement économiques sont bloqués à cause du PLU (exemple : Le village de vacances de M. et Mme GARNAUD). Madame VIGIER rappelle qu'il faut être déclaré en zone tourisme. Monsieur DUCARRE informe qu'une rencontre est prévue le 10 mars 2021 avec l'association le CAUE. Un nouveau point sera réalisé en commission urbanisme.
- Un échange a lieu sur l'état des logements et la présence de nombreuses mal façons qui sont à reprendre.
Des devis seront établis au fur et à mesure puis présentés en conseil pour le suivi des travaux.
- Madame le Maire souhaite transformer le logement 1 Place de la Poste en local pour des médecins, car ce logement est idéalement placé.
Il est précisé par M. ROBERT qu'il est très difficile d'attirer des médecins et que certaines communes des alentours n'y sont pas arrivées.
- Mme BROTERSON, inspectrice de l'académie, a informé le SIRP de la suppression potentielle d'une classe sur PERISSAC lié à la forte baisse des inscriptions d'élèves en petite section. Mme le Maire précise qu'une réponse a été effectuée afin d'obtenir un rendez-vous. Il est souhaitable d'évaluer la situation par un audit afin d'expliquer cette baisse. Il est également souligné que l'image de l'école doit être réhaussée afin d'attirer de nouveaux élèves puisqu'elle est ouverte aux enfants hors commune.
Il est demandé que les enfants de moins de 3 ans soient acceptés si les parents le souhaitent.

- Les assistantes maternelles de la MAM ont décidé de fermer la MAM le mercredi. Cette fermeture risque de baisser l'attractivité de la commune. Mmes GENSOU et NAU se propose d'aller échanger avec les assistantes maternelles.
- Chemins de randonnées : le dossier est géré par le Département. Il existe l'association « Chemins de Rando » qui s'occupe d'aménager et d'étudier les sentiers. Mrs DUCARRE et LACROIX doivent se renseigner des tarifs.
- Beaucoup de branches sont sur les lignes électriques ce qui provoquent des pannes électriques récurrentes. Un rappel d'élagage devrait être fait auprès des propriétaires lorsque les arbres leur appartiennent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER

